

> Circulaire du CPDP

n°11089

Mercredi 13 avril 2016

CARACTÉRISTIQUES ADMINISTRATIVES DES PRODUITS PÉTROLIERS

Esters méthyliques d'acides gras

ARRÊTÉ DU 29 MARS 2016

► Le Journal officiel du 13 avril 2016 a publié un arrêté du 29 mars 2016 modifiant l'arrêté du 30 juin 2010 modifié relatif aux caractéristiques des esters méthyliques d'acides gras (EMAG).

Dans le respect de la procédure de notification préalable de la Commission européenne, est à nouveau publié, sans changement par rapport à la version de l'arrêté du 31 décembre 2014¹, le tableau 2.2 de l'annexe I de l'arrêté du 30 juin 2010 relatif aux caractéristiques de tenue au froid des esters méthyliques d'acides gras.

L'arrêté du 31 décembre 2014 est abrogé et remplacé dans des termes identiques par l'arrêté du 29 mars 2016.

► Figurent ci-après l'arrêté du 29 mars 2016 et l'arrêté du 30 juin 2010 dans sa version consolidée au 13 avril 2016.

